

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31199**

Intitulé

Directeur artistique en création et design digital

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
E-Art Sup Institut	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

132g Arts appliqués à la communication et à l'audiovisuel, 320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur artistique en création et design digital propose une direction artistique dans le cadre de projets de communication visuels, audiovisuels et interactifs. Il conçoit la stratégie et gère les budgets alloués aux projets dont il prend en charge la réalisation.

Dans ce cadre, il exerce sa fonction en rattachement hiérarchique à la Direction Générale, et en grande complémentarité avec la direction marketing et la direction de la communication. Il est également en lien étroit avec la direction informatique car la création et le design digital sont liés aux outils numériques.

Il maîtrise les grandes étapes de la conception en création et en design digital dans le cadre de projets.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Analyse stratégique du marché Conception de créations dans un écosystème digital en y intégrant les dynamiques économiques et stratégiques Production en coordonnant une équipe Mesurer l'efficacité des réalisations et faire évoluer les productions créatives

Capacités attestées

- Analyse le marché et les usages du public ;
- Identifie les outils et technologies de production et de diffusion ;
- Définit une stratégie de développement ;
- Définit une stratégie marketing et de communication ;
- Traduit les stratégies en direction artistique et en design digital ;
- Manage une équipe ;
- Coordonne les étapes de réalisation ;
- Produit les créations ;
- Veille à la qualité de la production réalisée ;
- Evalue l'impact ;
- Identifie les actions à reprendre et les actualise ;
- Préconise des recommandations.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

- les agences de conseil en communication,
- les agences de publicité et régies publicitaires,
- les studios de création,
- les agences web,
- les agences digitales,
- les agences de design interactif
- l'édition,
- le motion design (images, graphismes et textes animés en deux et trois dimensions),
- l'industrie des jeux (application de jeu sur smartphone, jeux en ligne),
- l'événementiel,
- les services « communication » des entreprises industrielles et commerciales, des associations et des institutions (collectivités locales, régionales et territoriales) dans les services communication,
- les start-up dans l'univers du web et du numérique

Type emplois accessibles

Directeur artistique, UX designer, motion director, game designer, Designer interactif, directeur créatif.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1705 : Marketing

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Connaissance du marché
2. Conception de créations

3. Production en coordonnant une équipe
4. Mesurer l'efficacité des réalisations et faire évoluer les productions créatives

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31199 - Analyse stratégique du marché	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le marché et les usages du public - Identifier les outils et technologies de production <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dossier de conduite de projet : le but est de définir un concept fort et déclinable sur tous les supports à partir d'une analyse fine de l'état du marché, des usages et des technologies réalisées à partir de sources et d'informations fiables</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31199 - Production en coordonnant une équipe	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manager une équipe - Coordonner les étapes de réalisation - Produire les créations - Veiller à la qualité de la production réalisée <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en œuvre de situations professionnelles et productions créatives en mode collaboratif. Projets réels</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31199 - Mesurer l'efficacité des réalisations et faire évoluer les productions créatives	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'impact - Identifier les actions à reprendre et les actualiser - Préconiser des recommandations <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Production de document de synthèse démontrant la capacité à exploiter les informations récoltées suite aux retours d'expériences et la capacité à rebondir et à produire de nouvelles créations pertinentes.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31199 - Conception de créations dans un écosystème digital en y intégrant les dynamiques économiques et stratégiques	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie de développement - Définir une stratégie marketing et de communication - Traduire les stratégies en direction artistique et en design digital <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Productions visuelles et artistiques permettant de présenter les projets proposés et de mettre en évidence les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les effets visés sur le public ciblé en cohérence avec les objectifs à atteindre.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	7 personnes, dont : - 4 membres extérieurs à l'entité délivrant la certification, dont 2 salarié(e)s et 2 dirigeant(e)s ; - 3 membres de l'entité délivrant la certification
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	7 personnes, dont : - 4 membres extérieurs à l'entité délivrant la certification, dont 2 salarié(e)s et 2 dirigeant(e)s ; - 3 membres de l'entité délivrant la certification

En contrat de professionnalisation	X	7 personnes, dont : - 4 membres extérieurs à l'entité délivrant la certification, dont 2 salarié(e)s et 2 dirigeant(e)s ; - 3 membres de l'entité délivrant la certification
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	7 personnes, dont : - 4 membres extérieurs à l'entité délivrant la certification, dont 2 salarié(e)s et 2 dirigeant(e)s ; - 3 membres de l'entité délivrant la certification

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur artistique en création et design digital" avec effet du 26 juin 2014, jusqu'au 07 août 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 certifiés environ.

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

e-artsup
95 avenue Parmentier
75011 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- e-artsup Paris - 95 avenue Parmentier - 75011 Paris
- e-artsup Bordeaux - 51 rue Camille Godard - 33000 Bordeaux
- e-artsup Lille - 10-12 rue du bas jardin - 59000 Lille
- e-artsup Lyon - 22 rue Professeur Charles Appleton - 69007 Lyon
- e-artsup Nantes - 18 rue de Flandres Dunkerque - 44000 Nantes
- e-artsup Toulouse - 14 rue Claire Pauilhac - 31000 Toulouse
- e-artsup Montpellier - 3 place Paul Bec - 34000 Montpellier

Historique de la certification :